



M

ONZIÈME ANNÉE, VOLUME XXI, No 10.

Samedi 11 Mars 1893.

La

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE

## MONTREAL

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque de Montréal.

### PRIX DE L'ABONNEMENT

Un an: \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

### ADMINISTRATION

A l'Archevêché de Montréal, Boite 1624, B. P.



ARNOUX & LAPIERRE, imprimeurs. 191 et 193, rue St-Urbain.

# ATTENTION !

Parmi les remèdes nombreux offerts à ceux qui souffrent des affections de la gorge et de la poitrine, il n'en est point qui mérite d'être recommandé mieux que le **Baume Rhumal**. Les cures radicales et véritablement merveilleuses obtenues par cette préparation ne s'appliquent pas seulement aux rhumes, bronchites et autres affections si multiples de la gorge et des poumons. Combien de personnes atteintes de la grippe, qu'aucun médicament n'avait pu remettre sur pieds, ont dû leur guérison au **Baume Rhumal**.

Le **Baume Rhumal** se recommande au public par un passé glorieux, par ses qualités éminemment curatives et son prix peu élevé.

Quantité de certificats de guérison ont été déjà publiés et d'autres sont journellement reçus ; quelle meilleure preuve peut-on donner de la valeur d'un médicament.

La science n'avait jusqu'alors et n'a rien découvert encore qui puisse rivaliser avec le **Baume Rhumal** dans la guérison des affections de la gorge, des bronches et des poumons.

## LE BAUME RHUMAL

Est vendu partout 25 centins la bouteille de 20 doses

EN VENTE  
DANS TOUTES LES  
BONNES  
PHARMACIES

25¢

25 cents le flacon

25¢

25 cents les 20 doses

INFAILLIBLE!

**LE BAUME  
RHUMAL**

GUÉRIT:

Dépot Général:  
**L. R. BARIDON**  
PHARMACIEN  
1703, RUE STE-CATHERINE  
MONTREAL

Toux  
Opiniâtre  
Grippe  
Bronchite

Rhumes  
Persistants  
Coqueluche

Maladies de la Gorge

Affections des Poumons

25¢

25¢

25¢

25¢

# CAFE ET EPICES

**MARROTTE, LeBLANC & Cie**  
Importent leurs CAFES et EPICES directement du pays de production, et en font une spécialité.

Les MESSIEURS du CLERGÉ et les COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES trouveront de grands avantages en s'adressant directement à la maison.

**MARROTTE LEBLANC & CIE**

573 RUE ST-PAUL - MONTREAL

## “ The True Witness ”

AND CATHOLIC CHRONICLE

ORGANE DES IRLANDAIS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

FONDE PAR FEU G. E. CLARKE

D. M. QUINN, propriétaire. | J. K. Foran, rédacteur.

**Prix de l'abonnement :**

Pour la ville \$1.50. | Pour la campagne et les Etats-Unis \$1.00.

## VICTOR THERIAULT

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

TOUJOURS EN MAINS :

Un grand Assortiment de Corbillards

A vendre à des conditions très faciles.

16½ et 18 Rue St-Urbain, Montréal

Telephone 1399.

Spécialité, embaumer.

NOUVELLE PUBLICATION !

## “LA QUESTION OUVRIERE”

Explication de l'Encyclique de Léon XIII sur la même question

PAR UN PERE CAPUCIN D'OTTAWA

A vendre chez tous les Libraires

Dépot principal : INSTITUTION des SOURDS-MUETS, Mile-End, P.Q., près Montréal

PRIX :

L'OUVRAGE SEUL, 250 pages

25 Cents

Contenant l'Encyclique en supplément, 330 pages

30 “

# AUX MESSIEURS DU CLERGE

## VINS DE MESSE

Nous apportons une attention toute particulière à l'importation directe, de Sicile et d'Espagne, de nos vins de messe. Les certificats authentiques que nous tenons et qui sont approuvés par Sa Grâce Monseigneur l'archevêque de Montréal, sont une garantie incontestable de leur pureté. Nous tenons aussi l'huile d'olive pour lampe de sanctuaire ainsi que cierges approuvés.

**HUDON HEBERT & CIE**

Importateurs de vins et liqueurs en gros. 304, rue St-Paul, MONTREAL.

# B. E. McGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123  
MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8.30 à 9.30 "

## VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

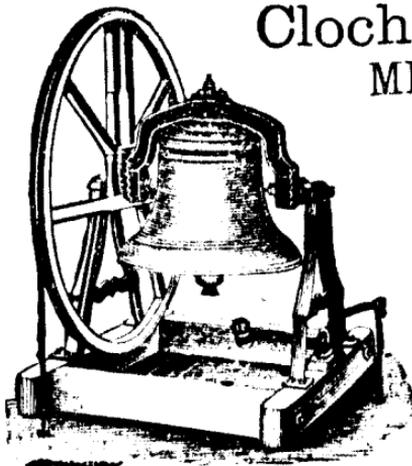
**ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires**

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Province de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations s'adresser à

**ERNEST GIRARDOT & CIE.**  
SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques



## Cloches Pour Eglises

**MEARS & STAINBANK,**

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPEL

(Londres Ang)

**MENEELY & CIE**

ETABLIS EN 1826. WEST TROY N. Y.

**HUGH RUSSEL,**

Agent.

TEMPLE BUILDING

185 RUE ST-JACQUES MONTREAL

Prix donnés sur demande pour cloches

déliivrées soit à Montréal, soit à la gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près.

# LA ROYALE

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

Wm TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. St-CYR,  
agents du département français.

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

## JOS HUSEREAU

PLOMBIER, FERBLANTIER,

Poseur d'Appareils à Eau Chau-  
de, Couvertures, Etc.

No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

## Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Egouts Ecossais, de toutes Dimensions  
Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50 Rue MCGILL Montréal

## PERRAULT ET MESNARD,

ARCHITECTES

17 Cote de la Place d'Armes

Boîte 1414 Bureau de Poste

M. PERRAULT

A. MESNARD

## Asile ST-BENOIT-JOSEPH

POUR LES

ALIENES ET LES EPULEPTIQUES, ETC. ETC

SOUS LA DIRECTION DES

FRERES DE LA CHARITE

LONGUE-POINTE, près Montréal.

## VIN DE MESSE

Fabriqué par les RR. PP. Trappistes d'Oka.

Les RR. PP. Trappistes d'Oka ont déposé chez

M. ALBERT GAUTHIER, 1677 rue Notre-Dame,

leur vin de messe. M. Gauthier en est le seul dépositaire.

## PRIERES DES QUARANTE-HEURES

LUNDI	13	MARS	— Ste-Anne du Bout de l'Île.
MERCREDI	15	"	— St-Patrice de Rawdon.
VENDREDI	17	"	— St-Joseph de Lanoraie.
DIMANCHE	19	"	— St-Joseph à Montréal,

## FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE	12	MARS	— 4me du Carême, sem. (Sol. S. Joseph.)
LUNDI	13	"	— S. Grégoire, I., P. D., d.
MARDI	14	"	— De la Férie.
MERCREDI	15	"	— De la Férie
JEUDI	16	"	— De la Férie.
VENREDI	17	"	— Précieux Sang de N. S., d. m.
SAMEDI	18	"	— S. Cyrille de Jérusalem, E. D., d.

## OFFICES EXTRAORDINAIRES

**St Patrice.** Vendredi 17. — Grand'messe pontificale.  
**Ste-Elisabeth à Montreal** Dimanche 12. — Grand'messe en présence de Mgr l'Archevêque de Montréal.  
**Maison-Mère de la Providence.** Dimanche 12. — Profession religieuse.  
**Sœurs Grises.** Mardi 14 — Profession religieuse.  
**Asile St-Joseph.** Dimanche 12. — A 5h. Salut par Mgr l'Archevêque de Montréal.  
**Chapelle des Sourdes-Muettes.** Samedi 18. — A 7½h. Ordination.  
 Il y aura confirmation le mercredi 15, au couvent de St Paul et le lundi 16, à Villa-Maria.  
 Dimanche 12. — Solennité des Titulaires de St-Gabriel à Montréal et à Brandon, de St-Joseph à Montréal, Chambly, Rivière-des-Prairies et Lanoraie.

## La Semaine Religieuse de Montréal

Rédacteurs : { M. le chanoine P. N. Bruchésl.  
 M. le chanoine A. Archambeault.

Administrateur : M. le chanoine W. C. Martin, Archevêché de Montréal.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

## ARGENT A PRETER AUX FABRIQUES

La Société des Artisans Canadiens-Français de la Cité de Montréal offre à prêter aux Fabriques \$25,000.00 en sommes de \$1,000.00 ou plus.

Termes très faciles.

(PAR ORDRE), J. G. W. MCGOWN,  
Secrétaire

Boîte 1907, Montréal.

LA

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

---

11<sup>ME</sup> ANNÉE. SAMEDI, 11 MARS 1893. VOL. XXI, No 10

---

## SOMMAIRE :

I Quatrième semaine du carême. — II Conditions requises pour gagner les indulgences, (à suivre). — III Dévotion au saint scapulaire. — IV Sacre de Mgr Decelles. — V Jésus adolescent. — VI A quoi servent les vieux timbres-poste. — VII Les progrès du catholicisme en Angleterre. — VIII La communauté du Bon Pasteur, (suite). — IX Le Bienheureux Gérard Majella, rétemporiste. — X Echos du jubilé épiscopal de Léon XIII. — XI Bibliographie. — XII Chronique. — XIII Aux prières.

---

## QUATRIEME SEMAINE DU CAREME

Notre-Seigneur ressuscite le fils de la veuve de Naïm (S. Luc, IX).

I. La pensée de la mort nous est rappelée à tout âge, en tous lieux et par une infinité d'accidents. Salutaire pensée : mais généralement elle ne produit qu'une émotion fugitive, soit parce qu'elle nous importune, soit qu'on ne l'envisage que dans un vague lointain ; en sorte que la plupart des hommes arrivent au seuil de l'éternité au moment où ils y pensent le moins. Cependant la prudence nous commande de nous disposer à nos fins dernières : « Soyez toujours prêts, dit l'Évangile, parce que vous ne savez ni le jour ni l'heure. » La vie actuelle n'est qu'un acheminement vers la mort, et la mort est le passage qui mène à la vie. Mais du berceau à la tombe le chemin est périlleux. Cette réflexion est la première que provoque le convoi funèbre du jeune homme de l'Évangile.

Dieu est le maître de la vie et de la mort ; c'est pour lui que nous devons vivre et mourir.

II. La résurrection du fils de la veuve de Naïm démontre tout :

à la fois la puissance de la parole de Jésus-Christ qui a opéré le miracle, et la puissance des larmes de la femme qui l'a provoqué. La veuve de Naïm était soumise aux ordres de la Providence ; elle gémissait, mais ne murmurait point ; elle pleurait, mais elle ne se décourageait point ; au contraire, pleine de force, elle accompagnait elle-même son fils à sa dernière demeure. Ainsi les larmes sanctifiées par la résignation et le courage touchent le cœur de Dieu et font éclater des merveilles ; tandis que les larmes qui ont pour principe une secrète opposition aux desseins de Dieu, ou bien quelque amour propre blessé qui s'aptoie sur soi-même, sont inutiles et stériles.

Ne séparons pas notre deuil des espérances futures ; et ne désespérons jamais des morts pour lesquels nous prions ; car la charité de l'homme, unie à la puissance de Dieu, ne connaît rien d'impossible.

---

## CONDITIONS REQUISES POUR GAGNER LES INDULGENCES

---

1<sup>o</sup> Quelles conditions sont requises pour gagner les indulgences ?

Rép. — Pour gagner les indulgences, trois choses sont généralement requises : *l'intention, l'état de grâce sanctifiante et l'accomplissement fidèle des œuvres prescrites.*

2<sup>o</sup> Est-il nécessaire que *l'intention* soit *actuelle* ?

Rép. — Non, l'intention *virtuelle* suffit, c'est-à-dire, cette intention qu'on a eue d'abord de gagner l'indulgence et qui n'ayant pas été révoquée par une volonté contraire, persévère moralement et nous détermine à accomplir les œuvres prescrites.

3<sup>o</sup> L'intention *générale*, formée le matin, de gagner *toutes* les indulgences attachées aux pratiques de piété et aux bonnes œuvres à faire durant la journée suffit-elle, alors même qu'on ignore quelles sont ces indulgences ?

Rép. — Oui, et saint Léonard de Port-Maurice recommandait fortement aux fidèles cette pieuse et salutaire pratique.

4<sup>o</sup> Est-il nécessaire que l'intention, qu'on a de gagner l'indulgence en accomplissant une œuvre, soit l'intention principale ?

Rép. — Non, elle peut n'être que secondaire.

5<sup>o</sup> Dans les indulgences applicables aux défunts, vaut-il mieux désigner, dans son intention, d'une manière précise, l'âme ou les âmes auxquelles on désire les appliquer ?

Rép. — Très certainement ; car ces indulgences servent d'ordinaire et principalement aux âmes pour lesquelles on a l'intention de les gagner. Rien n'empêche toutefois d'avoir des vues plus universelles et de les offrir à Dieu, par exemple, pour les âmes du purgatoire les plus délaissées, pour celles envers qui on a plus d'obligation, pour les morts de telle communauté, ou même pour les défunts en général.

6<sup>o</sup> L'état de grâce est-il toujours indispensable pour gagner les indulgences ?

Rép. — Il est certain que personne ne peut gagner pour soi une indulgence quelconque, sans être en état de grâce. Le péché n'étant pas remis, la peine ne saurait être remise. Il est certain aussi que l'état de grâce est requis, quand pour gagner les indulgences, l'Eglise exige, comme conditions indispensables, la confession et la communion, ou la contrition parfaite. Quand aux indulgences pour lesquelles ni la confession, ni la communion, ni la contrition parfaite ne sont prescrites, plusieurs graves théologiens enseignent qu'on peut, sans être en état de grâce, les gagner en faveur des âmes du purgatoire. En pratique, il vaut mieux s'en tenir au sentiment contraire, qui est le plus sûr.

7<sup>o</sup> Si une indulgence plénière requiert plusieurs œuvres de piété, comme celle du jubilé, est-il absolument nécessaire d'accomplir toutes ces œuvres en état de grâce ?

Rép. — On doit s'efforcer de le faire, mais, à moins de prescription spéciale, on n'y est pas obligé sous peine d'être privé de l'indulgence ; il suffit, d'après l'opinion commune, d'avoir la conscience pure de tout péché, au moment où l'on termine la dernière œuvre.

8<sup>o</sup> Que doit faire celui qui a commis une faute grave pour gagner une indulgence, quand la confession n'est pas requise ?

Rép. — Il doit se réconcilier d'abord avec Dieu, soit en recevant l'absolution, soit au moins par un acte de contrition parfaite.

9<sup>o</sup> L'affection au péché véniel empêche-t-elle de gagner les indulgences ?

Rép. — Un seul péché véniel, pour lequel on conserve encore une secrète affection, rend incapable de gagner une indulgence

plénière dans toute son étendue, mais n'empêche pas de gagner une indulgence partielle, ou la remise temporelle due aux autres péchés, soit mortels, soit véniels, déjà pardonnés.

(A suivre).

## DEVOTION AU SAINT SCAPULAIRE

A l'occasion de la mort du cardinal Howard, les journaux ont reproduit l'anecdote suivante dont l'illustre défunt a été le vaillant héros, lorsqu'il servait comme officier au 2<sup>e</sup> régiment des *Life-Guards*.

Un jour, un officier protestant avait eu la bonne fortune de ramasser un scapulaire dans l'intérieur de la caserne. C'était assurément une trouvaille rare. Quel sujet amusant pour ses compagnons d'armes ! Quel beau quart d'heure on allait passer ! Seulement pour que le coup portât pièce, il fallait patienter un peu et attendre le moment où tous les officiers seraient réunis au mess.

Le moment du repos est arrivé. Déjà la plupart des officiers sont là. Le moment d'agir est venu. Avec une introduction digne de l'occasion, le trouveur entre en scène. Ses paroles sont accueillies par des rires bruyants, assaisonnés de remarques blasphématoires ; en un mot le symbole de piété catholique devient à la fois un sujet abondant de remarques sarcastiques et un objet de profond mépris. Enfin, pour que le tableau soit complet, un des officiers le plus en veine a la riche inspiration de suspendre le scapulaire à l'un des becs de gaz qui éclairaient la table. Ainsi plus en vue, on ridiculise, on ricane, on se moque, chacun cherche à se mettre à la hauteur de la circonstance et l'on s'en donne à cœur joie ; la comédie est des mieux réussies et l'hilarité est portée à son comble.

Sur ces entrefaites, entre le jeune officier Howard. Son apparition est saluée par des acclamations qui tiennent du délire. Les quolibets pleuvent de toutes parts et, par dérision, l'un des plus ardents rieurs invite le nouveau venu à prendre la défense de ce « haillon papal. » D'un pas ferme et d'un air résolu, Howard s'avance jusqu'en face du scapulaire profané. En prestance, il ne le cède à personne et son œil enflammé et perçant impose un silence solennel. « Oui, dit-il, d'un ton élevé et clair, cet objet

appartient à ma religion ; je l'estime, je le vénère, et pour le défendre, je suis prêt à tirer l'épée, s'il le faut.» Ce disant, il tire son épée du fourreau et, avec la pointe, détache le scapulaire, le prend respectueusement et le porte à ses lèvres avec la plus grande révérence. Puis après l'avoir embrassé avec ferveur, il le fixe fièrement sur sa poitrine au moyen d'une épingle. Personne n'ose plus desserrer les lèvres. Chacun connaissait la bravoure de Howard et savait très bien qu'il n'était pas homme à manquer à sa parole. L'héroïque chrétien comptait déjà parmi les officiers les plus populaires et les plus estimés du régiment, mais à partir du jour où il montra noblement qu'il avait le courage de ses opinions religieuses, il jouit aussi du respect qu'inspire la vertu à ceux-mêmes qui ne se sentent pas la force de la pratiquer.

Le régiment n'a pas oublié son ancien officier, car, aux funérailles du cardinal, on remarquait une députation en grand uniforme du deuxième *Life Guards* et sur le cercueil se voyait une couronne offerte par le corps des officiers du régiment.

---

## SACRE DE MGR DECELLES

---

Au moment où l'on imprime ce numéro de la *Semaine Religieuse*, a lieu la cérémonie du sacre de Mgr Decelles, évêque de Druzipara à St-Hyacinthe.

Nous souhaitons bien respectueusement au nouveau pontife un épiscopat long et fécond. Qu'il soit la consolation du vénérable évêque de St-Hyacinthe, dont le Saint-Siège l'a fait coadjuteur, l'appui de la vieillesse, le continuateur de ses œuvres.

Mgr l'archevêque de Montréal a consacré l'élu qui avait comme assistants Nos Seigneurs les évêques de Sherbrooke et de Nicolet. Le sermon de circonstance a été donné par M. l'abbé O'Donnel, curé de St-Denis.

Plusieurs évêques du Canada et des Etats-Unis, un grand nombre de membres du clergé, des représentants de toutes nos communautés religieuses assistaient à cette cérémonie, l'une des plus imposantes que St-Hyacinthe ait encore vues. La cathédrale suffisait à peine à contenir la foule des fidèles.

Nous publierons prochainement les détails de cette solennité.

---

## JÉSUS ADOLESCENT

---

Un de nos grand artistes chrétiens a sculpté pour le petit Séminaire de Versailles, une statue de *Jésus adolescent*. Voici la délicieuse poésie que le R. P. Delaporte, S. J., a composée à cette occasion :

Salut à vous, roi du jeune âge  
 Maître des cieux, maître des temps ;  
 A vous, Jésus, amour, hommage ;  
 A vous nos cœurs et nos vingt ans.

Jeune homme, il marche, il te convie  
 A marcher droit ton dur chemin.  
 Toi qui veux vivre, il est la vie ;  
 C'est lui qui fait le lendemain !

Mais loin de lui Jésus rejette  
 Les cœurs flottants, les cœurs étroits ;  
 Par le combat le ciel s'achète ;  
 Point de victoire sans la croix.

Devant le Ciel qui le regarde.  
 Jésus grandit en travaillant ;  
 C'est le travail qui fait et garde  
 Le fier chrétien, le cœur vaillant.

Aux soirs d'angoisse, aux jours d'orage  
 Levons les yeux, disons tout bas :  
 Il s'est fait homme, il eut notre âge ;  
 Jésus là-haut voit nos combats.

Gardons pour lui notre jeunesse,  
 Gardons pour lui notre printemps,  
 Pour qu'en notre âme il reconnaisse  
 Ses traits, sa vie et ses vingt ans.

---

## A QUOI SERVENT LES VIEUX TIMBRES-POSTE

---

Bien des personnes se demandent de quel profit peuvent être pour les Missions, ces vieux timbres que de pieux zélateurs et zélatrices recueillent avec tant de sollicitude. Le mystère qui plane sur cette question a donné naissance aux bruits les plus étranges. On a dit que de ces timbres maculés on retirait une teinture qui avait sa valeur commerciale. Comme si, en cas de possibilité d'une telle extraction, les frais

d'exploitation ne devraient pas dépasser de beaucoup le prix de la teinture obtenus ! D'autres, faisant de nos pieux collectionneurs les coopérateurs, tout au moins inconscients, d'une énorme fraude, ont été jusqu'à prétendre que ces vieux timbres étaient cédés à d'habiles, mais peu délicats industriels, qui, par des procédés inconnus, faisaient disparaître l'empreinte du cachet postal et les livraient de nouveau à la circulation. D'autres enfin, moins éloignés de la vérité, ont fait courir le bruit qu'on les envoyait aux Missionnaires qui en tiraient parti de diverses façons, notamment en les cédant à des prix élevés aux chefs de tribus et aux familles demie-civilisées des contrées qu'ils évangé-  
lisent.

Rien de tout cela n'est exact. La vérité est que nos vieux timbres ne sortent pas d'Europe. Un exemple montrera l'usage qu'on en fait et le bénéfice qu'on en retire. Un prêtre belge, dévoué aux Missions, le P. Sender, aidé des enfants d'un orphelinat, en a recueilli pour son compte, jusqu'à ce jour, au moins 25 millions ! De ces timbres maculés il fait deux parts. Les uns, rares ou anciens, sont précieusement mis de côté pour être vendus aux collectionneurs dont le nombre, on le sait, va sans cesse croissant. Quand on pense qu'il est des timbres qui se vendent jusqu'à 1500 francs et au-delà, on comprend que le P. Sender ait pu trouver dans son aumônièreuse industrie une source de profits sérieux, d'autant qu'à la vente de ses timbres il sait joindre des expositions qui provoquent la générosité des visiteurs et ajoutent encore à ses bénéfices.

Quant aux timbres communs, il en trouve le débit à raison de 0 fr. 40 à 0 fr. 80 le mille, suivant leur nature et leur variété. On les emploie à faire des tapisseries en mosaïque ou des imitations de peintures pour salons et salles à manger. Ce genre de décoration, qui est devenu très commun en Bavière et en Suisse et qui, paraît-il, commence à prendre en Belgique et en Hollande, a ses ouvriers spéciaux, vrais artistes qui savent grouper les timbres et combiner si agréablement les nuances que l'on croirait avoir à faire à de véritables peintures. Les Frères de Saint-Jean de-Dieu ont à Gand trois salles, dont les murs sont ainsi tapissés avec un goût parfait.

L'œuvre la plus réussie dans ce genre se voit chez un riche particulier de Rotterdam à qui elle n'a pas coûté moins de 100,000 francs. Bien entendu, la plus grande partie de cette somme est revenue à l'artiste.

Grâce à cette industrie nouvelle et plus encore à l'innocente manie des collectionneurs qui se disputent les timbres quelque peu rares,

l'abbé Sender a fini par réunir une somme assez ronde pour acheter au Congo un vaste territoire où il propose de bâtir non seulement un couvent pour les Pères du Cœur Immaculé de Marie, mais encore une école, un orphelinat, un hôpital et 300 cases destinées à loger autant de familles d'esclaves libérés. C'est donc tout un village chrétien qui va être constitué de la sorte.

Est il besoin de rien ajouter pour montrer l'importance d'une œuvre qui avait jusqu'ici le triste privilège de provoquer le sourire et la méfiance chez beaucoup de chrétiens incapables d'en saisir la portée et d'en comprendre les bienfaits ?

---

## LES PROGRES DU CATHOLICISME

### En Angleterre

---

Le *Catholic Directory* ou « Annuaire catholique » pour 1893, excellent ouvrage publié sous la direction de M. le chanoine Johnson, docteur en théologie et secrétaire de l'archevêché de Westminster, atteste une fois de plus les progrès que le catholicisme ne cesse de faire dans la Grande-Bretagne. On compte aujourd'hui, en Angleterre et en Écosse, 2,950 prêtres catholiques, c'est-à-dire presque autant qu'en Irlande, où il y en a 3,059.

Dans l'Angleterre seule et dans le pays de Galles le clergé catholique se compose de 2,588 membres. Il est juste de dire que dans ce chiffre figurent un certain nombre de religieux expulsés de France, qui, en attendant le moment de rentrer dans leur pays, évangélisent l'Angleterre avec succès. Sous le rapport de l'épiscopat, la différence est sensible entre l'Irlande et la Grande-Bretagne. Les trois mille prêtres irlandais sont dirigés par 4 archevêques et 25 évêques, tandis qu'un seul archevêque et 15 évêques suffisent à l'administration spirituelle de l'Angleterre, où il y a 2,588 prêtres. L'Écosse a 2 archevêques et 4 évêques. Les bénédictins ont des monastères florissants à Belmont, Downside et Malyerne. La chartreuse de Parkminster, dans le comté de Sussex, est aussi un établissement très remarquable.

---

Ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore payé leur abonnement pour l'année courante et les années passées, sont respectueusement priés de le faire au plus tôt.

## LA COMMUNAUTE DU BON PASTEUR

(Suite).

Monseigneur Bourget était heureux de voir enfin se réaliser un de ses vœux les plus chers, car il avait pendant trois années, de 1841 à 1844, insisté, avec sa tenacité ordinaire, près de la communauté d'Angers pour obtenir, dans son diocèse, une maison du Bon Pasteur. Depuis l'arrivée des sœurs il ne cessa de leur prodiguer le plus vif intérêt.

Les débuts, cependant, furent des plus pénibles et les premières années, notamment celles passées dans la rue Brook, mirent à une rude épreuve le courage et la bonne volonté des sœurs peu accoutumées encore au climat et aux habitudes de notre pays. Les ressources étaient aussi bien modestes et, sans l'aide de quelques âmes charitables, sans les secours recueillis de tous côtés par M. l'abbé Arraud, P.S.S, qui s'était fait le frère quêteur de la nouvelle communauté, celle-ci aurait eu grand peine à subvenir aux frais exigés par l'entretien des vingt pénitentes qui formèrent le premier noyau de l'œuvre.

Souvent les pauvres sœurs durent donner leur lit aux nouvelles recrues. L'ordinaire était moins que suffisant : et l'on conserve précieusement le souvenir des moyens employés par M. l'abbé Arraud pour diminuer un peu ce dénuement. On n'a point oublié le pieux subterfuge par lequel il obtenait du jardinier du séminaire quelques fruits et légumes pour la communauté.

\* \* \*

Parmi les bienfaiteurs de la maison, il faut citer en première ligne Madame Quesnel qui donnait les vêtements et la literie nécessaires pour trente pénitentes, garnissait les cellules des religieuses dont elle avait payé la moitié des frais de voyage, meublait enfin la maison, et fournissait la sacristie du linge et des objets indispensables au service du culte. Pendant près de vingt-cinq ans cette pieuse dame continua chaque année ses libéralités. Son cœur était si rempli de compassion pour les infortunées secourues par les sœurs du Bon Pasteur qu'elle se dépouillait de presque tous ses biens, en faveur de ses protégées.

Elle est morte en 1868, mais le souvenir de ses bienfaits vit impérissable dans le cœur reconnaissant des Sœurs.

Le nom de M. Baudry, qui occupait la modeste position de portier du Séminaire, doit être aussi conservé parmi ceux des bienfaiteurs de la maison à laquelle il fit don de six lots de terrain évalués à 600 louis. Nous avons déjà cité les libéralités de Madame Viger. Quelques années plus tard, en 1841, un des hommes les plus généreux qu'ait connus Montréal, M. Olivier Berthelet, dont la bourse s'ouvrait d'elle-même dès qu'il y avait une bonne œuvre à créer ou à encourager, faisait construire à ses frais une aile entière du monastère actuel.

Il n'existe pas, croyons-nous, d'institutions de bienfaisance établies en cette ville de 1845 à 1872, qui n'ait ressenti les heureux effets de sa générosité inépuisable. Nous avons dans une autre étude, à propos de la Réforme, signalé sa vigilante sollicitude pour les orphelins et les enfants vagabonds qu'il avait confiés aux frères de la charité. Le même sentiment le poussait à venir en aide aux Sœurs du *Bon Pasteur* dont la mission avait des points de ressemblance très marqués.

Enfin M. C. J. Rodier n'oublia point dans ses dispositions testamentaires la nouvelle communauté, et il lui laissa un précieux témoignage de sympathie qui a contribué, dans une large mesure, à assurer son existence.

Ces noms et l'importance de ces dons, nous les avons relevés dans un registre spécial, dit le « registre des bienfaiteurs, » tenu par les sœurs et sur lequel les moindres libéralités sont consignées. Ce registre date des premiers jours de l'œuvre et nous tenons à citer les lignes suivantes inscrites au début : « De peur que dans la suite, l'ignorance ou l'oubli ne donne entrée à l'ingratitude, faute de savoir à qui les sœurs doivent obligation, nous écrivons dans ce livre ce que chaque personne a donné ou fait de considérable en faveur de ce monastère afin que leurs bienfaits y soient d'éternelle mémoire. »

Et deux fois par an, en mai et en septembre, devant toute la communauté, la supérieure lit, depuis la première jusqu'à la dernière ligne, la liste des dons faits à la maison pendant l'année et en terminant elle ajoute : « toutes ces personnes, ainsi que celles mentionnées dans ce registre, doivent être participantes des prières et des bonnes œuvres qui se feront à jamais dans la communauté. »

Dans les jours qui suivent cette lecture, une messe est dite pour ces donateurs, — précisément, l'accomplissement de ce

pieux devoir de reconnaissance vient d'avoir lieu hier pour 1893.

Nous devons suivre l'exemple que nous donnent les sœurs:

C'est bien assurément un acte de justice que de rappeler ici les noms des personnes charitables qui ont assuré l'avenir et le développement de la maison. Il est bon que la génération actuelle, qui profite si largement des avantages de cette institution de bienfaisance, sache à qui elle la doit, qui a doté et soutenue dans la période difficile de ses pénibles débuts. A cette époque de l'histoire de Montréal, sous l'épiscopat du grand évêque Bourget, il se rencontra un certain nombre de riches familles qui, comprenant les besoins de notre pays, n'hésitèrent pas à s'imposer des sacrifices dont nous recueillons aujourd'hui les fruits. On doit perpétuer le souvenir de leurs bienfaits. (A suivre).

---

### LE B. GERARD MAJELLA, REDEMPTORISTE

---

Parmi les nouveaux béatifiés de ces jours derniers à Rome, l'Église vénérera désormais un pauvre et humble frère convers, de la Congrégation du T. S. Rédempteur. Voici un court résumé de la vie admirable de ce saint religieux :

Gérard Majella est né le 6 avril 1726, à Muro, non loin de Naples, de parents plus riches en vertus qu'en biens de la terre.

Dès sa première enfance, très dévot à la sainte Vierge, il se fit pèlerin de Marie et montra une grande tendresse pour Jésus crucifié.

Il fut mis par ses parents en apprentissage chez un tailleur, homme brutal, qui lui fit souffrir les plus durs traitements. L'enfant les supportait sans se plaindre et ajoutait même aux humiliations et aux mauvais procédés dont il était l'objet la mortification la plus rude. Il couchait sur la dure, flagellait sa chair jusqu'au-sang, et passait des nuits en prières, jeûnant au pain et à l'eau la veille des fêtes de la sainte Vierge. Dieu lui accorda en récompense de nombreuses faveurs.

Lorsque son maître fut mort, il revint chez ses parents qui le voulurent marier ; il refusa.

Lorsqu'on s'étonnait de ses austérités, il répondait : « Je veux devenir un saint, et si je perds cette occasion, je la perdrai pour toujours. »

Lorsqu'on était surpris de le voir si patient, il disait : « Tout cela est peu pour l'amour de Jésus Christ mort sur la croix pour

moi. » Une âme aussi parfaite ne pouvait rester au milieu du monde ; Gérard demanda aux religieux de Saint-Alphonse de Liguori de l'admettre comme frère laïc.

On le trouva délicat et il fut évincé. Il ne se découragea pas, il lutta contre les Pères, contre ses propres parents et finit par voir se réaliser le plus cher de ses vœux.

Sa vie religieuse fut toute d'humilité ; le frère Rédemptoriste tenait ce qu'avait promis l'enfant.

Obéissant, humble, mortifié, il se donnait sans réserve, ne se disculpant jamais lorsqu'il était réprimandé à tort, et éprouvé par ses supérieurs ; si bien, que saint Alphonse de Liguori dit un jour de lui : « Gérard est un prodige de régularité. Je suis grandement édifié, quand je considère à quel haut degré de perfection est arrivé ce frère. »

En 1755, il tomba gravement malade. Au milieu de ses souffrances il répétait : « Souffrir pour mon Jésus et ne pas mourir ! Cependant la sainte Vierge mit un terme à ses souffrances. Il annonça sa mort et elle eut lieu, en effet, le lendemain de la fête de sainte Thérèse ; il s'endormit au milieu d'une extase après avoir dit : *Ecco la Madona !* voici la sainte Vierge. Il n'avait que 29 ans.

## ECHOS DU JUBILEE EPISCOPAL DE LEON XIII

On écrit de Rome :

Dimanche soir, 19 février, un grand dîner de vingt-quatre couverts a été offert par le cardinal Rampolla aux ambassadeurs et aux envoyés extraordinaires chargés de féliciter Léon XIII. Le prélat, qui portait la plaque de grand-croix de la Légion d'honneur, avait à sa droite l'ambassadeur de France, M. Lefebvre de Behaine, et à sa gauche l'ambassadeur extraordinaire d'Allemagne. Le cardinal Mocenni était assis en face du cardinal Rampolla, ayant à sa droite le patriarche Azarian envoyé extraordinaire du Sultan. Le comte de Mun se trouvait au nombre des invités.

Le pape a reçu une énorme quantité de télégrammes de félicitations venus de tous les points du monde. Dans la seule journée de dimanche il lui en a été remis plus de sept mille.

\* \* \*

Un *Te Deum* solennel a été chanté dans la basilique du Latran. La cérémonie a offert un magnifique spectacle. Son Em. le cardinal Monaco La Valetta, archiprêtre de la basilique, officiait. Dans les tribunes d'honneur, on remarquait vingt-sept cardinaux, plus de cent évêques, les prélats de l'antichambre pontificale, les membres du corps diplomatique, les envoyés extraordinaires des

puissances. La vaste basilique pouvait à peine contenir la foule immense qui s'y pressait.

Le 20 février, le pape a reçu d'abord les camériers de cape et d'épée, puis le patriarche Azarian, qui a présenté à Léon XIII une lettre et des présents du Sultan à l'occasion du Jubilé épiscopal.

Les notabilités ecclésiastiques, laïques et arméniennes de Rome et des autres villes d'Italie accompagnaient le patriarche.

Le pape a reçu ensuite à dix heures et demie, au milieu d'une assistance considérable, le pèlerinage irlandais comprenant environ 800 personnes, parmi lesquelles les notabilités de la colonie irlandaise de Rome, conduites par le cardinal Logue, primat d'Irlande, entouré de cinq évêques irlandais appartenant au pèlerinage.

L'évêque de Galway a lu une adresse en latin des catholiques irlandais.

Le pape a répondu ; il n'a prononcé que quelques mots, disant qu'il avait mal à la gorge et qu'il ne pouvait pas parler longtemps.

Il a fait lire ensuite une réponse en latin par Mgr Bisleti, camérier intime.

L'adresse des catholiques et la réponse du Pape ont un caractère essentiellement religieux.

Léon XIII se réjouit d'avoir devant lui les fidèles fils de saint Patrice. Il les remercie d'avoir organisé en Irlande une association d'un million de catholiques qui, ne pouvant pas venir à Rome, s'associent de loin au pèlerinage actuel et assistent chaque jour à une messe spéciale dite en l'honneur du pape.

Il rappelle la foi et la piété traditionnelles des catholiques irlandais et leur dévouement au Saint-Siège, qui est toujours le même dans la bonne comme dans la mauvaise fortune.

Léon XIII les exhorte à persévérer dans leur attachement à la chaire de Saint-Pierre et à ne pas oublier le mot de saint Patrice : *Sicut Christiani ita et Romani*.

Le pape a donné ensuite à tous l'anneau papal à baiser, et à tous, présents et absents, sa bénédiction.

\* \* \*

A l'étranger, le jubilé épiscopal du Souverain-Pontife a été l'occasion d'imposantes manifestations respectueuses. C'est ainsi qu'à Bruxelles, le comte de Flandre et le prince Albert, accompagnés de leurs officiers d'ordonnance, se sont rendus en uniforme et en équipage de gala à l'hôtel de la Nonciature, pour présenter leurs félicitations à l'occasion du jubilé du pape. Les priuces ont été reçus par le personnel de la Nonciature. L'entrevue s'est prolongée assez longtemps.

Des services solennels ont été célébrés à Cologne, Bonn, Breslau, Königsberg et dans plusieurs autres grandes villes d'Allemagne.

A Prague, la congrégation de Saint-Michel a organisé une fête

où le comte Hans Ledebur a prononcé un long discours sur l'influence du pape dans le monde.

On signale également les belles démonstrations qui ont eu lieu en France, dans un grand nombre de localités.

Le Pape a reçu le jeudi, 23 février, la députation de l'Association des camériers français et s'est ensuite rendu dans la salle du Consistoire, où étaient réunis les pèlerins français, hongrois et américains du Sud.

Le Pape était entouré des Cardinaux Richard et Langénieux et de nombreux Evêques, parmi lesquels ceux de Montpellier, de Chartres et d'Arras.

Son Em. le cardinal Richard a prononcé un bref discours et a lu ensuite la liste des œuvres catholiques dont les représentants sont venus à leur tour baiser la main du Pape, qui a fait à chacun d'eux un accueil très bienveillant, surtout à M. le comte de Mun, qui représentait les Cercles catholiques d'ouvriers, et dont le Souverain Pontife a serré la main avec effusion.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

**Analecta Ecclesiastica.** — Cette *Revue Romaine*, inaugurée à l'occasion du jubilé de Sa Sainteté le Pape Léon XIII, est destinée, dans l'intention de ses rédacteurs, à remplacer les *Analecta Juris Pontificii* qui, après plusieurs interruptions et plusieurs reprises, ont définitivement cessé de paraître en avril 1891.

Sans vouloir s'astreindre à un cadre inflexible, la nouvelle revue comprendra généralement trois parties :

La 1<sup>re</sup> sera consacrée aux *analecta* nouveaux, c'est-à-dire aux actes pontificaux et aux documents qui émanent des diverses congrégations romaines.

La 2<sup>me</sup> partie donnera les *analecta vetera*, documents anciens puisés dans les archives pontificales ou autres et de nature à éclairer un point d'histoire, de droit ou de théologie.

La 3<sup>me</sup> comprendra : a) les articles de fond sur diverses matières : théologie, droit canonique, jurisprudence, administration, liturgie, histoire, etc. ; b) les éphémérides ou faits divers de la Rome des Papes, c) les œuvres pontificales, c'est-à-dire tout ce qui se rattache à l'administration de Rome par le Pape en tant qu'évêque de Rome ; e) enfin, une critique des publications de quelque importance.

Inutile d'insister sur l'utilité de cette revue ; nous la recommandons d'une manière spéciale à tous ceux qui désirent suivre le mouvement religieux de cette ville incomparable qui seule possède celui que les Pères ont appelé : *os orbi sufficiens, aureas spargens syllabas.*

---

## CHRONIQUE

---

\* Mardi dernier, Monseigneur l'archevêque de Montréal a officié dans le couvent des Dominicains à St-Hyacinthe, à l'occasion de la fête de St-Thomas d'Aquin. Le soir, il y avait, à l'évêché, réception en l'honneur de Sa Grandeur.

\* \* Mercredi dernier une messe solennelle a été célébrée à l'asile de la Longue-Pointe à l'occasion de la fête du patron de cette maison, saint Jean de Dieu. Tous les pavillons avaient arboré leurs drapeaux. La messe a été dite par M. l'abbé Lecourt, curé de la Longue-Pointe, assisté de M. l'abbé Faubert, aumônier des Frères des Ecoles Chrétiennes, et de M. le vicaire forain Leclerc, aumônier de l'asile. Le sermon a été prêché par le R. P. Nolin, S. J.

\* \* Nous avons déjà eu plusieurs fois l'occasion de parler du pèlerinage de pénitence annuel à Jérusalem. Cette année, le pèlerinage aura lieu en même temps que la réunion du Congrès Eucharistique qui doit se tenir dans la ville Sainte au mois de mai prochain. Nous apprenons que le P. Marcellin qui est venu à Montréal faire connaître cette grande démonstration et solliciter des adhésions doit partir de New-York le 8 avril prochain par la ligne française et qu'il sera accompagné d'un certain nombre de pèlerins.

\* \* Remarque bien vraie d'un correspondant de Rome à une *Semaine Religieuse* de France, à propos du jubilé.

« Triste ironie. Les cloches chantent joyeusement et annoncent à Rome la joie du jubilé. Les armées du roi Humbert montent la garde sur la place Saint-Pierre où toutes les nations sont réunies, et en majorité la nation italienne. Tous les gouvernements sont représentés devant le Pape. Seul, le gouvernement italien reste à la porte, gardien et géôlier de la Papauté dont il ne peut empêcher la gloire de rayonner jusqu'aux extrémités de la terre. »

\* \* Son Eminence le cardinal Place, archevêque de Rennes (France), vient de mourir. Il était né en 1814, avait débuté par entrer dans la carrière diplomatique quand sa vocation religieuse le fit se consacrer à Dieu. Il fut pendant assez longtemps auditeur de Rote à la cour de Pie IX et ensuite promu au siège épiscopal de Marseille. C'est de cette dernière ville qu'il fut transféré à l'archevêché de Rennes en 1878. Le pape Léon XIII lui conféra la pourpre cardinalice en 1880. On n'a point oublié sa courageuse conduite dans le procès récent d'un de ses grands vicaires et la belle lettre qu'il écrivit à cette occasion au ministre des cultes.

\* \* Nous empruntons à la remarquable lettre adressée au Souverain Pontife par le nouvel évêque de Nantes (France), Mgr Larochè, les extraits suivants :

« Nous vivons, Très Saint-Père, à une époque fiévreuse et tourmentée. Le protestantisme et le rationalisme, en cherchant à émanciper la raison, ont, depuis quelques siècles, troublé le monde intellectuel. La pensée, dans l'ivresse d'une folie indépendante, a osé aborder les plus hauts problèmes, et, incapable de les résoudre à elle seule, elle s'est épuisée le plus souvent en agitations stériles. Égarée par elle, la volonté à son tour, n'a

plus voulu d'autre dominatrice qu'elle-même ; elle a proclamé l'indépendance de la morale, et étendant les conséquences de ce faux principe à tout l'ordre social et politique, elle en est venue à secouer le joug de toute autorité et à ne reconnaître ni Dieu dans le ciel ni maître sur la terre. De là des commotions, des troubles, et une rupture d'équilibre dans la pensée et dans la vie.

C'est avec une filiale fierté que nous vous voyons, Très Saint-Père depuis quinze ans, raffermir toutes les bases sociales et religieuses ébranlées.....

Vous avez eu, Très Saint-Père, et ce sera là dans l'histoire de l'Eglise votre plus pure gloire et votre plus beau titre à l'admiration reconnaissante des peuples à venir, vous avez eu cette intelligence des temps que le Divin Maître regrettait de ne pas toujours trouver dans les docteurs d'Israël : *Signa temporum non potestis scire*. Tenant compte à la fois des besoins vrais, des aspirations généreuses du siècle qui est le vôtre et en même temps de ses illusions et de ses faiblesses, sachant à quelles difficultés se heurte quiconque veut communiquer à un monde contingent et imparfait les vérités éternelles et absolues, vous avez su unir à l'intrépide et intégrale affirmation des principes les miséricordieuses condescendances de la charité, joindre la prudence à la force, la mesure à l'initiative, tendre sans cesse à l'idéal et ne demander aux hommes que le possible. »

\*. Plus de 2000 personnes assistaient le 20 février dernier au Congrès catholique tenu à Oldenburg (Allemagne). Un ordre du jour de protestation contre le programme de la politique ecclésiastique du gouvernement a été voté. Le Congrès a ensuite voté des félicitations au Pape ; il a émis un vœu pour que la liberté, garantie contre toute influence temporelle, soit rendue au successeur de saint Pierre.

---

## AUX PRIERES

---

Mme Victor Thériault, Montréal.

---

## M. F. ED. MELOCHE

Est de retour de Winnipeg avec tout son personnel ; la décoration de l'Eglise de l'Immaculée Conception dont il avait été chargé est complètement terminée. Les membres du clergé qui désirent communiquer avec M. Meloche, voudront bien à l'avenir adresser leurs correspondances au

**No 62, rue Berri, Montréal.**

---

# LE SIROP DE TÉRÉBENTHINE

—DU—

## Dr LAVIOLETTE

Guerit les Maladies des Voies Respiratoires et Urinaires

**25c et 50c le FLACON.**

### CERTIFICATS

Montréal, 30 Mars 1891.

J. G. Laviolette, Ecr., M. D.

Cher Monsieur. — Je suis heureux de vous dire que l'usage que j'ai fait de votre *Sirop de Térébenthine* m'a procuré un soulagement considérable dans l'affection des reins et de la gorge dont je souffre depuis de nombreuses années, comme vous le savez.

Ce résultat est nécessairement, pour ceux qui me connaissent, une preuve certaine de l'excellence de ce médicament. Aussi, pour le bien de l'humanité, je souhaite que ce précieux sirop soit connu partout.

Croyez-moi sincèrement,

Votre dévoué et oblige,

F. X. TRÉPANIÉ, Ptre.

Couvent des Sourdes-Muettes, 401, rue St-Denis.

Montréal, 29 février 1892.

J. G. Laviolette, Ecr., M. D. No 217 rue des Commissaires. Monsieur. Je souffrais, depuis 22 ans, d'une bronchite grave, accompagnée d'oppression et que j'avais contractée pendant la guerre Franco-Prussienne. J'ai fait usage tant en France qu'au Canada de plusieurs remèdes réputés importants, mais sans aucun résultat. Je suis maintenant parfaitement guéri après avoir fait usage de 4 flacons de votre *Sirop de Térébenthine*. Je suis heureux de vous donner ce certificat et souhaite pour le bien de l'humanité que ce sirop soit connu partout.

AUGUSTE BOUESNEL,

Gérant des annonces du *National*.

Propriétaire : J. G. Laviolette, M. D.

217, Rue des Commissaires, Montréal.

Sorel, 11 février 1892.

Je, soussigné, ai fait usage du *Sirop de Térébenthine* du Dr Laviolette pour une bronchite dont je souffrais depuis une année. Ce sirop m'a non seulement guéri de cette bronchite, mais aussi de la gravelle et de calculs de reins dont je souffrais beaucoup depuis trois ans et dont j'ai failli mourir il y a deux ans. Je suis maintenant en parfaite santé, tous les symptômes de ces maladies ayant complètement disparu depuis à peu près trois mois.

J. B. ROUILLARD

Inspecteur général des mines de la province de Québec.

Je souffrais, depuis plus d'un an, d'une toux opiniâtre, accompagnée d'une expectoration abondante et de mauvaise apparence, de transpiration la nuit, de points ou douleurs à la poitrine, d'affaiblissement et d'un dépérissement général et progressif qui me faisait redouter la consommation. Je pris plusieurs remèdes sans aucun soulagement. Je suis maintenant parfaitement bien, au grand étonnement de mes amis, et je déclare avoir été guéri par le *Sirop de Térébenthine* du Dr Laviolette. J'en ai pris cinq flacons de 50c chaque. Je recommande ce précieux *Sirop* à ceux qui toussent et se croient en consommation.

WILFRID DASTOUS.

Tabacaliste et tenant un dépôt de journaux au No 90 rue St-Antoine, coin de la rue Ste-Marguerite, Montréal.

# PELISSIER & McCRUDDEN INGENIEURS-MECANICIENS

193 RUE ST-URBAIN, MONTREAL

(Bâtisse de l'Orphelinat St-François-Xavier)

TOUTES SORTES D'OUVRAGES EN FER, CUIVRE, Etc.

Grues à Vapeur, Engins de toutes sortes, Supports, Poulies, Etc.

Poseurs et Constructeurs d'Appareils de Buanderie,

MOULINS A CAFES, Etc., Etc.

ASCENSEURS HYDRAULIQUES ET ELECTRIQUES DE TOUTES DIMENSIONS.

D'après un nouveau système de sûreté.

SPÉCIALITÉ : Ouvrages pour Couvents, Collèges et Eglises.

N. B.—Les ordres sont exécutés avec soin et promptitude et à des prix modérés.

---

## COX & AMOS

ARCHITECTES ET INGENIEURS CIVILS

(SPÉCIALITÉ ARCHITECTURE RELIGIEUSE)

A. ARTHUR COX, A. R. I. B. A.

L. A. AMOS, C. E.

17 COTE DE LA PLACE D'ARMES

TELEPHONE BELL 2758.

MONTREAL.

---

— LA —

## ADAMS LAUNDRY MACHINERY Co.

DE TROY, N. Y.

FOURNIT TOUS LES APPAREILS DE BLANCHISSERIE

Et établit toutes Buanderies pour Hotels, Maisons  
particulières et Etablissements publics.

## MILLER FRERES & TOMS

Seuls Agents pour le Canada

125 RUE KING - MONTREAL

Bureaux à Toronto :

74 RUE YORK. H. D. SIMMONS, Agt.

Fabricants de la célèbre fournaise à eau chaude "Dwinell"  
Chèvres et Grues à vapeur, Engins à vapeur, etc., etc., etc.



**CASTLE & FILS**  
 VITREUX D'ÉGLISE...  
 GRISAILLE ET MOSAÏQUE  
 PERSONNAGES ET TABLEAUX

**CLOCHES D'ÉGLISE**

REFERENCES

BASILIQUE, SON ÉMINENCE CARD. TASCHEREAU  
 ÉGLISE, STE. THÉRÈSE P. Q.  
 " BUCKINGHAM P. Q.  
 " ST. BRIGITTE, OTTAWA, ONT.  
 COUVENTS DU SACRÉ CŒUR, MONTRÉAL ET HALIFAX  
 SA GDR. MGR. OTTO ZARDITTI, MILWAUKEE, WIS.  
 REV. M. BOISSINEAULT, CURÉ, ST. JOHNSBURY, VT.  
 ET PLUSIEURS AUTRES

20, rue Université, Montréal.

La **BANQUE du PEUPLE**

A MAINTENANT OUVERT

**SA SUCCURSALE**

Rue Notre-Dame Ouest,

Coin de la rue Aqueduc.

On y reçoit en dépôt toutes les économies depuis une piastre en montant, et la BANQUE paie quatre pour cent sur ces dépôts.

**F. ED. MELOCHE**

Professeur à l'École des Arts de Montréal

DECORATION D'ÉDIFICES PUBLICS, RELIGIEUX ET CIVILS

ARCHITECTURE — PEINTURE

DOMICILE et ATELIER : 62 BERRI - MONTREAL

**MAGASIN de TAPIS de MERRILL**

1670, Rue Notre-Dame, Montréal.

Tapis Brussels, Tapestry, Imperial et Kidderminster. Nattes en Cacao et Crumb Cloth, Prelarts anglais et américains.

**A. L. C. MERRILL.**

Une visite est respectueusement sollicitée.

**QUERY FRÈRES**

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES À LA MAISON NOTMAN

No 10, RUE ST-LAMBERT.

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

**CHARLES . BRIGGS**

CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc

2097 RUE NOTRE-DAME.

**HARMONIUM**

neuf, valant \$100, sera vendu \$50 au comptant. Moulin à presser le beurre, valant \$10.50, sera vendu à \$6.50.

Produits d'un fond de Banqueroute chez

**L. J. A. SURVEYER, 6, rue St-Laurent, Montréal.**

**STANDARD**

**LIFE ASSURANCE CO.**

ÉTABLIE EN 1825.

DE EDIMBOURG, ÉCOSSE.

Bureau principal en Canada : Montréal.

Assurances substantielles, \$100,000,000. | Fonds investi, \$22,000,000 | Revenu annuel, \$4,450,000  
 Sommes distribuées, \$22,000,000. W. M. RAMSAY, gérant.

MAISON FONDÉE EN 1843  
**OWEN MCGARVEY & FILS**

MANUFACTURIERS ET MARCHANDS DE

**MEUBLES DE TOUTES SORTES**  
1849, 1851 et 1853 RUE NOTRE-DAME — MONTREAL

Toujours en mains : Meubles de salon, de chambre à coucher, bibliothèque, etc. Nous faisons une spécialité de MEUBLES D'EGLISE, tels que prie-dieu, etc., etc.

**H. A. PEARSON & CIE**

MARCHANDS - TAILLEURS

22 CARRE CHABOLLEZ — MONTREAL

**LAPORTE, MARTIN & CIE**

Importateurs de Vins, Liqueurs, etc.

Nous offrons aux Messieurs du Clergé, à des prix spéciaux :

**VIN DE MESSE** qualité supérieure  
**HUILE D'OLIVE**

De Table et pour Sanctuaire, qualité supérieure

2548 rue Notre-Dame, coin de la rue des Seigneurs

**JOS. ROBERT & FILS**

MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,

MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES

SPÉCIALITÉ :

BANCS D'EGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC,

TOUJOURS EN MAINS :

PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.

TELEPHONE 878 B.

107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

**A. PALASCIO** MARCHAND DE FER  
En Gros et en Détail.

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises, Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers, Meubliers etc., une spécialité.

390, Rue St-Jacques, 390.

**HENRY & N. E. HAMILTON**

CARRÉ VICTORIA

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTES

Importations de France, d'Angleterre et d'Allemagne.

Spécialités pour Communautés Religieuses.

# CLEVELAND FIRE BRICK CO.

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE \$50,000

Divisé en 500 actions de \$100 entièrement libérées

Constituée et incorporée par une charte de l'Etat du Tennessee du 17 décembre 1889,

Siège social à Cleveland, (Tenn.)

## EMISSION DE 250 OBLIGATIONS DE \$100 CHACUNE

Remboursables au pair en 25 années par tirages annuels, à partir du 15 décembre 1893. **Interet Annuel \$7**, payable par moitié le 1er juillet et 1er janvier de chaque année.

Les coupons seront payables : à NEW-YORK, à MONTRÉAL et à PARIS. Le remboursement des titres amortis se fera dans les mêmes villes.

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs : J. W. MACQUILLAN, propriétaire et docteur médecin.  
Président du Conseil d'Administration.

C. J. C. NOEL, propriétaire, Directeur et Trésorier.

ARMAND NOEL, Directeur des Travaux.

### PRIX D'EMISSION : \$100

Payable comme suit :

En souscrivant.....	\$ 25
A la répartition.....	25
Un mois après.....	25
Deux mois après.....	25

Total \$100

Ce placement ressort à 7 p. c. l'an

### ON SOUSCRIT DES A PRESENT ET PAR CORRESPONDANCE

Chez MM. de CHATELARD & Cie., Banquiers, a New-York,  
5 Broadway, et a Montreal, (Canada) 103 rue St-Francois-Xavier.

Nous pouvons donc dire que les obligations que nous offrons aujourd'hui constituent une valeur de *premier ordre* dans toute l'acceptation du mot. Elles sont garanties par une première hypothèque sur toutes les propriétés immobilières et mobilières de CLEVELAND FIRE BRICK CO., et de THE CLEVELAND ELECTRIC LIGHT CO., consistant en terrains, usines, machines à vapeur et autres, fours, maisons d'ouvriers et des directeurs, le tout situé en la ville de Cleveland. Ces deux compagnies ont garanti le remboursement conjointement et solidairement entre elles deux, du montant du capital, intérêts et accessoires dans vingt-cinq années au plus tard. Les redevances et allocations dues par la municipalité de Cleveland et par les particuliers de la même ville, s'élevant actuellement à \$7,200 par an, sont aussi données comme garanties.

# CHS DESJARDINS & CIE

IMPORTATEURS ET MANUFACTURIERS DE

## Chapeaux et de Fourrures

1537 RUE STE-CATHERINE

PARDESSUS EN CAOUTCHOUC NOIR, pour ecclésiastiques.

CHAPEAUX ECCLÉSIASTIQUES.

PARDESSUS EN FOURRURES, pour voyage.

CASQUES, Etc., Etc., Etc.

LE TOUT A TRÈS BAS PRIX.

CHARRON & SAILLON  
CORYZA ( Rhume de nez )  
VEAU ) OZÈNE PUNAISIE  
Panteur du Nez ) etc

GUERIS PAR LE

Baume Catarrhal

DR NEX

Le grand remède français

Témoignage du R<sup>ev</sup>. F. J. E. Poirier

Montreal, 14 avril 1891.

M. L. ROBITAILLE, Pharmacien

Monsieur,

"Je me fais un devoir de reconnaître les vertus curatives de votre excellent BAUME CATARRHAL du Dr NEX. Je souffrais depuis plusieurs mois d'un CATARRHE NASAL pour la guérison duquel j'avais employé sans succès un Baume N° 1 acheté très cher en pareil cas. Sur votre recommandation j'essayai le BAUME CATARRHAL du Dr NEX, et il y a à que quelques jours que j'en fais usage et la maladie me paraît déjà en pleine voie de guérison."

Voire bien dévoué etc.  
J. E. POIRIER.

En vente partout à 50 cts et \$1.00

Primo Paris Maille sur réception du 178  
S<sup>eu</sup>l PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE Chimiste

JOLIETTE, P. Q.

CHOLERA

Préparez avec l'Élixir de...  
DIREZ-VOUS PROCHAINEMENT...  
PANICHOLERIQUE du Dr NEX

La Diarrhée, quoique l'écoulement soit...  
semble le caractère grave de l'épidémie...  
souvent des conséquences fatales...  
est un...  
Quelques doses d'ANTICHOLERIQUE...  
du Dr NEX arrêtent à son début ce ma...  
si redoutable

M. A. Casavant, pharmacien, aux En...  
trées, 201, rue St-Jacques

M. L. ROBITAILLE,

Propriétaire et Chef Cosméticien.

"J'ai le plaisir de vous témoigner en faveur de l'ANTICHOLERIQUE du Dr NEX, que vous (vous, j'attends), en voie de faire connaître au public canadien. Voilà plus de dix ans que je suis dans la pharmacie en différents localités aux États-Unis, et je dois dire en toute sincérité que je ne connais pas de préparation qui ait donné autant de satisfaction que l'ANTICHOLERIQUE du Dr NEX. J'ai eu occasion de voir cette excellente préparation employée dans une foule de cas et toujours avec le plus grand succès. D'après mon expérience, c'est véritablement le spécifique par excellence contre le Choléra et la Diarrhée." Bien à vous,

FALL RIVER, Mass 3 avril 1892.

A. D. CASAVANT, Pharmacien

En vente partout à 50 cts la bouteille

SEUL PROPRIÉTAIRE

L. ROBITAILLE, Chimiste

JOLIETTE, P. Q.